

Onzième Conférence de la Convention de Nouméa

Onzième Conférence ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs (Convention de Nouméa)

Nouméa (Nouvelle-Calédonie)
30 août 2012

Point 8.3 de l'ordre du jour : Révision du PACPLAN

Objet

1. Rendre compte de la situation concernant la révision du Plan régional océanien d'intervention en cas de déversements en mer (PACPLAN).

Contexte

2. La Conférence du PROE, réunie à Guam en 2000, a approuvé le *Plan régional océanien d'intervention en cas de déversements en mer (PACPLAN)*, qui définit le cadre des interventions concertées en cas d'important déversement en mer dans le Pacifique insulaire, y compris les grands objectifs visés, les principes sur lesquels doivent s'appuyer les interventions et les priorités auxquelles elles répondent, les rôles et responsabilités des organismes concernés, les recours régionaux et internationaux ainsi que les mécanismes qui permettent d'obtenir le concours d'instances régionales ou internationales.
3. Le PACPLAN classe les pays membres du PROE dans deux catégories : les intervenants (Australie, États-Unis, France et Nouvelle-Zélande) et les bénéficiaires (ÉTIO). Le PACPLAN répartit également les ÉTIO en quatre groupes, supervisés par un des intervenants.

Ces groupes sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Intervenant	Bénéficiaire
Australie	Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tuvalu et Vanuatu
France	Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna
Nouvelle-Zélande	Fidji, Îles Cook, Nioué, Tokélaou et Tonga
États-Unis	États fédérés de Micronésie, Guam, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Palaos, Samoa et Samoa américaines

Processus de révision du PACPLAN

4. L'Organisation maritime internationale (OMI) a fourni des crédits pour la révision du PACPLAN en 2012. Le processus de révision se déroulera en deux phases :

- Phase 1 – Processus de révision mené entre chaque intervenant et les pays insulaires membres correspondant lors d'un atelier de trois jours. L'une des principales questions à examiner sera les mécanismes de déclenchement de l'aide des intervenants et les attentes et besoins des pays insulaires océaniques concernant les interventions.
- Phase 2 – Atelier de mise au point du document, au siège du PROE, à Apia (Samoa).

Calendrier

5. Le processus de révision comprendra quatre ateliers accueillis par les intervenants, à savoir l'Australie, les États-Unis, la France et la Nouvelle-Zélande, et un atelier au Samoa pour arrêter le texte du PACPLAN. La révision est prévue pour le 4^e trimestre 2012, soit d'octobre à novembre.

6. Les ateliers suivants ont été programmés :

- Auckland : 9 – 11 octobre
- Sydney : 30 octobre – 1^{er} novembre
- Honolulu : ??
- Nouvelle-Calédonie : ??
- Apia : ??

Recommandations

7. La Conférence est invitée à :

- **Examiner et approuver** le processus de révision du PACPLAN ; et
- **Demander** aux Membres de fournir une assistance dans la mesure du possible.

Annexe 1 : Plan régional océanique d'intervention en cas de déversements en mer
